

Assemblée Générale du Collectif Cycliste 37 du 16 mars 2013



RAPPORT D'ORIENTATION pour 2013

1. **Le Vélo** est une réussite. Les visiteurs sont nombreux et les adhésions arrivent à un rythme fort. Grâce au dynamisme de notre salarié, les cyclistes trouvent là un lieu important d'information et d'aide. Pour 2013, il faut développer ce pôle capital de notre association et bien évidemment trouver une solution concernant l'exiguïté des locaux. Un nouveau local plus spacieux est une priorité majeure.
2. **Les appuis financiers** sont trop rares. Il convient de tout faire pour obtenir un appui général à notre projet, soutien global à nos activités de promotion du vélo. Le développement du vélo ne passe pas uniquement par les institutions, fort heureusement, et les associatifs jouent un rôle capital. Maintenant, il faut s'investir plus dans les entreprises et collectivités qui apprécient nos efforts pour privilégier les alternatives à la voiture.
3. **Nos activités** sont nombreuses et variées. Sous l'apparence de balades ou de réparation se cachent des objectifs de découverte d'itinéraires cyclables ou d'une culture de déplacements doux. La cohabitation de toutes ces activités s'opère à travers des pôles structurés qui doivent être renforcés. Notre effort doit se concentrer sur l'intégration de nos nouveaux adhérents, notamment vers les activités militantes et revendicatives.
4. **Les secteurs apaisés** ne se développent pas à une vitesse suffisante. Il y a urgence à faire changer les habitudes de mobilités. Nous devons nous mobiliser pour défendre les zones 30, zones de Rencontre et aires piétonnes, pour soutenir les doubles-sens cyclables qui déplaisent aux automobilistes ou aux esprits conservateurs. Nous devons tous nous mobiliser pour inciter les municipalités à innover pour une circulation cycliste plus harmonieuse. Les solutions légales ne manquent pas et sont peu coûteuses.
5. **La pratique du vélo** se développe très vite. Il faut anticiper dès maintenant un accroissement rapide du trafic vélos en prenant dès maintenant des mesures volontaires d'aménagements. Les crédits routiers doivent consacrer désormais une part bien plus importante aux aménagements cyclables.

Assemblée Générale du Collectif Cycliste 37 du 16 mars 2013



RAPPORT D'ORIENTATION pour 2013

1. **Le Vélo** est une réussite. Les visiteurs sont nombreux et les adhésions arrivent à un rythme fort. Grâce au dynamisme de notre salarié, les cyclistes trouvent là un lieu important d'information et d'aide. Pour 2013, il faut développer ce pôle capital de notre association et bien évidemment trouver une solution concernant l'exiguïté des locaux. Un nouveau local plus spacieux est une priorité majeure.
2. **Les appuis financiers** sont trop rares. Il convient de tout faire pour obtenir un appui général à notre projet, soutien global à nos activités de promotion du vélo. Le développement du vélo ne passe pas uniquement par les institutions, fort heureusement, et les associatifs jouent un rôle capital. Maintenant, il faut s'investir plus dans les entreprises et collectivités qui apprécient nos efforts pour privilégier les alternatives à la voiture.
3. **Nos activités** sont nombreuses et variées. Sous l'apparence de balades ou de réparation se cachent des objectifs de découverte d'itinéraires cyclables ou d'une culture de déplacements doux. La cohabitation de toutes ces activités s'opère à travers des pôles structurés qui doivent être renforcés. Notre effort doit se concentrer sur l'intégration de nos nouveaux adhérents, notamment vers les activités militantes et revendicatives.
4. **Les secteurs apaisés** ne se développent pas à une vitesse suffisante. Il y a urgence à faire changer les habitudes de mobilités. Nous devons nous mobiliser pour défendre les zones 30, zones de Rencontre et aires piétonnes, pour soutenir les doubles-sens cyclables qui déplaisent aux automobilistes ou aux esprits conservateurs. Nous devons tous nous mobiliser pour inciter les municipalités à innover pour une circulation cycliste plus harmonieuse. Les solutions légales ne manquent pas et sont peu coûteuses.
5. **La pratique du vélo** se développe très vite. Il faut anticiper dès maintenant un accroissement rapide du trafic vélos en prenant dès maintenant des mesures volontaires d'aménagements. Les crédits routiers doivent consacrer désormais une part bien plus importante aux aménagements cyclables.